

RENOUVELLEMENT

N° de Licence : _____

NOUVELLE INSCRIPTION

Si licencié dans un autre club en 2017/2018, indiquer nom du club et/ou numéro de licence : _____

Natation Groupe 2018/19

(renseigné par le club) : _____

Water-Polo Groupe 2018/19

(renseigné par le club) : _____

Certificat médical de surclassement OUI NON
(rayer la mention inutile)

Nom du licencié : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. 1 : _____ Tél. 2 : _____ Email : _____

Genre (H/F) : _____

Nom du parent (pour les jeunes majeurs) : _____

Tél. : _____ email : _____

REGLEMENT

MONTANT LICENCE (50 € / 30 € / 15 € / 20 €)

MONTANT COTISATION (215 € pour le 1^{er} licencié, puis 200 €, 180 €, 150 €)

MONTANT COTISATION EAU LIBRE (en attente attribution 2^{ème} créneau)

TOTAL

Payable en Espèces / Bons CAF / Coupons sport / Chèques ANCV : en totalité à l'inscription

Chèques (3 maximum) à encaisser sur 2018 Nom de la banque :	Mois d'encaissement	N° chèques / bons / coupons	Montant

Pour le badge, reçu le : _____

5 € en espèces

➔ Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Centre Aquatique et de la section, en particulier, à participer régulièrement aux entraînements et aux compétitions, toute la saison. Je prends note que la qualité de licencié se perd par non-paiement de l'adhésion et par radiation suite à motif grave : indiscipline, impolitesse, etc..

DROIT À L'IMAGE

J'autorise*¹, je n'autorise pas*, l'USC à photographier et/ou filmer mon enfant ou moi-même dans le cadre des activités du club (stages, entraînements, compétitions, polonats, matchs...)

J'autorise*, je n'autorise pas *, l'USC à utiliser les photos et/ou films réalisés (bulletin communal, site internet, photo d'équipe, convocations,...) dans le but de promouvoir le club

Signature (précédée de la mention "Lu et approuvé")

Du nageur ou du poloïste

Du représentant légal,

¹ *Rayer la mention inutile

Nom du licencié : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Saison 2018/2019 RENSEIGNEMENTS INSCRIPTION

Dates, horaires et lieux des réinscriptions et inscriptions consultables sur le site www.usc-nwp.fr.

Vous devez vous présenter avec un **dossier complet**, comprenant :

- ✓ Le bulletin d'inscription **ET** le formulaire licence 2018-2019
- ✓ Un certificat médical précisant : « Ne présente pas de contre-indication à la pratique du Sport en compétition », **OU** l'attestation santé.
- ✓ Le règlement des cotisations (Natation Water-Polo et/ou Eau libre) et de la licence (NWP ou Eau-libre)
- ✓ 5 € en espèces pour le badge (nouveaux adhérents ou badges perdus)
- ✓ 1 enveloppe timbrée demi-format (format A5) sans indication d'adresse.
- ✓ En plus pour les mineurs : Une photo d'identité.

ATTENTION : AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE.

COTISATION NATATION WATER-POLO : Tarif Dégressif pour les membres d'une même famille.	
1 ^{er} Licencié : 215 €	3 ^{ème} licencié : 180 €
2 ^{ème} Licencié : 200 €	4 ^{ème} licencié : 150 €
LICENCES	
Compétiteurs nés en 2008 ou avant : 50 €	Dirigeants, Officiels, entraîneurs : 15 €
Compétiteurs nés en 2009 ou après : 30 €	Eau Libre seule : 20 €
COTISATION EAU LIBRE : en attente attribution du 2 ^{ème} créneau	

La cotisation NWP couvre les 2 disciplines, natation water-polo, et intègre :

- ✚ L'entrée à la piscine aux horaires d'entraînements **du début de l'année scolaire à la fin**,
- ✚ L'encadrement technique aux entraînements et aux compétitions, par des entraîneurs diplômés, ainsi que les frais d'engagements aux compétitions, matchs et tournois.
- ✚ 1 tee-shirt et 1 bonnet.

La licence compétiteurs couvre :

- ✚ Les frais de licence, l'assurance individuelle et collective, pour les activités Natation, Water-Polo et Eau libre

La cotisation Eau Libre : couvre l'accès aux entraînements à suivre sur papier.

La licence Eau Libre seule: couvre l'accès aux compétitions(*) aux frais des adhérents, et l'assurance individuelle et collective aux entraînements et compétitions(*) d'Eau libre.

(*) hors Championnat de France Eau libre

Le maillot de bain est à la charge du nageur, les tarifs sont disponibles sur www.usc-nwp.fr

Pour rappel, les équipements (comprenant maillot, tee-shirt et bonnet aux couleurs du club) sont exigés lors des compétitions.

Quelques points importants du règlement intérieur du club :

- *Tous les groupes d'entraînement ont pour objectif la compétition.*
- *La qualité de licencié se perd, par démission, par non paiement de la cotisation, par radiation prononcée par le comité directeur, suite à motif grave : manque d'assiduité aux entraînements ou aux compétitions, indiscipline, impolitesse... etc.*